

COMPTES ANNUELS au 31/03/2016

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe</i>	6 à 17
- <i>Entreprises liées</i>	18
DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasse 2065</i>	19 et 20
- <i>Liasses 2050 à 2059-G</i>	21 à 42
- <i>Liasses intégration fiscale (mère)</i>	43 à 56
- <i>Liasses intégration fiscale (filiale)</i>	57 à 62

CABINET MELKONIANTZ

22 RUE DAILLY

92210 ST CLOUD

01.46.02.88.03

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

**SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL
41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER
75016 PARIS**

pour l'exercice du 01/04/2015 au 31/03/2016,

et conformément à nos accords , j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	8 027 549 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	2 441 067 Euros
- Résultat net comptable,	272 834 Euros

Fait à ST CLOUD
Le 12/07/2016

Jean-Pierre MELKONIA NTZ
Expert-Comptable

SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

75016 PARIS

COMPTES ANNUELS

CABINET MELKONIA NTZ

22 RUE DAILLY

92210 ST CLOUD

01.46.02.88.03

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2016 12			Exercice N-1 31/03/2015 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	793 457	732 335	61 121	29 539	31 582	106.92	
	Fonds commercial (1)	45 735		45 735	45 735			
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions	309 107	309 107					
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	266 743	139 777	126 966	116 595	10 371	8.89	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	6 190 582	1 381 247	4 809 335	4 906 035	96 700	1.97		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	83 812		83 812	83 812				
Total II	7 689 436	2 562 467	5 126 969	5 181 716	54 747	1.06		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	560 294		560 294	336 949	223 346	66.28	
	Autres créances	1 883 149	11 948	1 871 201	2 161 002	289 801	13.41	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	378 117		378 117	140 402	237 715	169.31		
Charges constatées d'avance (3)	90 967		90 967	91 021	53	0.06		
Total III	2 912 527	11 948	2 900 579	2 729 373	171 206	6.27		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	10 601 964	2 574 415	8 027 549	7 911 089	116 460	1.47		

(1) Dont droit au bail 45 735

(2) Dont à moins d'un an 83 812

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/03/2016	12	31/03/2015	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 080 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 080 000		1 080 000			
	Réserves						
	Réserve légale	108 000		108 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	5 457 584		5 388 885		68 699	1.27
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	272 834		338 699		65 866	19.45	
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	6 918 418		6 915 584		2 834	0.04	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit			26 585		26 585	100.00
	Concours bancaires courants	739		1 001		262	26.17
	Emprunts et dettes financières diverses	364 737		503 081		138 344	27.50
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	567 361		331 052		236 309	71.38	
Dettes fiscales et sociales	161 752		122 099		39 653	32.48	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	14 171		6 113		8 058	131.82	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	372		5 574		5 203	93.33
	Total IV	1 109 131		995 505		113 626	11.41
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	8 027 549		7 911 089		116 460	1.47

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 109 131

985 443

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2016 12			Exercice N-1 31/03/2015 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	658 563		658 563			658 563	
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 782 505		1 782 505	1 639 484		143 020	8.72
Chiffre d'affaires NET	2 441 067		2 441 067	1 639 484		801 583	48.89
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			170 595	163 217		7 378	4.52
Autres produits			578	138		440	319.99
Total des Produits d'exploitation (I)			2 612 239	1 802 839		809 401	44.90
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			634 258			634 258	
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 131 934	992 789		139 145	14.02
Impôts, taxes et versements assimilés			26 563	24 657		1 906	7.73
Salaires et traitements			332 760	317 723		15 037	4.73
Charges sociales			147 316	135 729		11 587	8.54
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			35 465	24 847		10 618	42.73
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			355	587		233	39.64
Total des Charges d'exploitation (II)			2 308 650	1 496 333		812 318	54.29
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			303 589	306 506		2 917	0.95
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2016	12	31/03/2015	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	196 041		251 115		55 074	21.93
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			756 378		756 378	100.00
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	196 041		1 007 493		811 451	80.54
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	27 700		31 493		3 793	12.04
Intérêts et charges assimilées (4)	126 057		503 121		377 064	74.95
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	153 757		534 614		380 857	71.24
2. Résultat financier (V-VI)	42 285		472 879		430 594	91.06
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	345 874		779 385		433 511	55.62
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 829		48 180		42 351	87.90
Produits exceptionnels sur opérations en capital	84 000		10 349		73 651	711.67
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	89 829		58 529		31 300	53.48
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	25 936		2 889		23 048	797.84
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	70 000		460 971		390 971	84.81
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			11 995		11 995	100.00
Total VIII	95 936		475 855		379 918	79.84
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	6 107		417 326		411 218	98.54
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	66 933		23 360		43 573	186.53
Total des produits (I+III+V+VII)	2 898 110		2 868 861		29 249	1.02
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 625 277		2 530 161		95 115	3.76
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	272 834		338 699		65 866	19.45

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

1 115
249

CABINET MELKONIAN TZ

SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL
41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

75016 PARIS

ANNEXE DU 01/04/2015 AU 31/03/2016

CABINET MELKONIAN TZ
22 RUE DAILLY

92210 ST CLOUD
01.46.02.88.03

ANNEXE

Exercice du 01/04/2015 au 31/03/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Sortie de Titres de participation

- La société LOCASYSTEM INTERNATIONAL a cédé 19.61 % des actions de la SAS DECI DEVELOPPEMENT en date du 17 juillet 2015.

Dépréciation des titres de participation

- La société LEASE FINA, détenue à hauteur de 74.86% par la société LOCASYSTEM INTERNATIONAL rencontre des difficultés structurelles et dégage une perte nette de 66 KE au 31 mars 2016 ; La situation nette de cette entité est désormais négative de 36.8 KE. Une dotation financière pour dépréciation des titres LEASE FINA a été constituée pour un montant de 27 700 €, soit l'intégralité des titres inscrits au bilan.
- La société PERIFI, détenue à 99.76% par la société LOCASYSTEM INTERNATIONAL, demeure dans une situation difficile. Les titres sont inscrits à l'actif pour une valeur de 67 800 €. Ils ont été dépréciés en totalité au 31 mars 2014. La valeur nette est ainsi nulle.
- La société EUODYS, détenue à 99.27% par la société LOCASYSTEM INTERNATIONAL, n'a pas fait l'objet cet exercice de dépréciation complémentaire. Compte tenu de la valorisation des titres de participation suivant les méthodes détaillées en paragraphe « titre immobilisés », la valeur nette des titres détenus demeure à 2 500 K€ au 31 mars 2016. Par ailleurs, la société EUODYS envisage une augmentation de capital par incorporation d'une partie de la créance détenue par la société LOCASYSTEM INTERNATIONAL.
- La société IMMOBILIERE PARIS GAUTIER, détenue à 100% par la société LOCASYSTEM INTERNATIONAL, a dégagé un bénéfice de 32.9 KE au 31 mars 2016. Cependant, l'exercice de son métier demeure sensible. Les titres sont inscrits à l'actif pour une valeur de 30 000 €. Ils ont été dépréciés en totalité au 31 mars 2015. La valeur nette est ainsi nulle. Par ailleurs, sur l'exercice à suivre, cette société devrait rembourser une partie de son avance financière, diminuant ainsi la créance portée à l'actif de la société LOCASYSTEM INTERNATIONAL.

Autres faits significatifs de l'exercice

ANNEXE

Exercice du 01/04/2015 au 31/03/2016

- La société PERIFI a bénéficié d'un abandon de créance à caractère financier de 125 K€ avec clause de retour à meilleure fortune.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

INTEGRATION FISCALE:

Depuis l'exercice clos au 31 mars 2004, la société LOCASYSTEM INTERNATIONAL pratique l'intégration fiscale.

Sur cet exercice, le périmètre d'intégration comprend les sociétés suivantes :

SAS EURINFI,
SAS PERIFI,
SARL TRADE AND COMPUTER,
SAS EURODYS,
SAS LOCASYSTEM INTERNATIONAL.

La SAS DECI DEVELOPPEMENT est sortie du groupe intégré fiscalement au 1er avril 2015, les conditions de détention par la société mère n'étant plus respectées.

La méthode de comptabilisation retenue est "la méthode de la neutralité" préconisée par le Conseil national de la comptabilité et l'Administration.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2015 au 31/03/2016

Ainsi l'économie réalisée par l'application du régime de l'intégration fiscale est constatée entièrement chez la société mère.

De ce fait, la société LOCASYSTEM a constaté un produit de 44 777 euros dans son compte de résultat, équivalent aux impôts qu'auraient du payer les filiales si elles n'avaient pas été intégrées fiscalement.

Compte tenu de l'application du régime de l'intégration fiscale, l'économie globale d'impôt pour la mère est de 29 868 euros. Cette économie est liée aux déficits des filiales et au retraitement des quotes parts de frais et charges sur dividendes des filiales.

Charges d'impôt latente:

La société LOCASYSTEM a procédé à un apport partiel d'actif le 15 février 2007. Cette opération a généré une plus value de 1 103 K€ qui a bénéficié du régime de report d'imposition prévu à l'article 210B du CGI. Ce report est conditionné à un délai de conservation des titres reçus pendant un délai de 3 ans.

La société DECI SA a été scindée en deux sociétés DECI SAS et EURINFI SAS le 15 février 2007. Cette opération a généré une plus value de 766 K€ qui a bénéficié du régime de report d'imposition prévu à l'article 210 A du CGI.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 6 786 €. Pour la part du CICE relative au premier trimestre 2016, il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2016. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Ce crédit d'impôt est principalement affecté à la poursuite d'efforts en matière de prospection commerciale, de formation et de reconstitution de fond de roulement.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2015 au 31/03/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	783 513		55 678
Constructions sur sol d'autrui	309 107		
Installations générales agencements aménagements divers	188 270		8 198
Matériel de transport	5 340		8 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	51 393		5 542
TOTAL	554 110		21 740
Autres participations	6 259 582		1 000
Prêts, autres immobilisations financières	83 812		
TOTAL	6 343 394		1 000
TOTAL GENERAL	7 681 018		78 418

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			839 191	839 191
Constructions sur sol d'autrui			309 107	309 107
Installations générales agencements aménagements divers			196 468	196 468
Matériel de transport			13 340	13 340
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			56 935	56 935
TOTAL			575 850	575 850
Autres participations		70 000	6 190 582	6 190 582
Prêts, autres immobilisations financières			83 812	83 812
TOTAL		70 000	6 274 394	6 274 394
TOTAL GENERAL		70 000	7 689 436	7 689 436

Les cessions de titres de participation correspondent uniquement à la cession de 19.61% des titres de la société DECI DEVELOPPEMENT.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	708 240	24 096		732 335
Constructions sur sol d'autrui	309 107			309 107
Installations générales agencements aménagements divers	77 150	5 337		82 486
Matériel de transport	4 031	1 415		5 446
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	47 227	4 618		51 845
TOTAL	437 515	11 369		448 884
TOTAL GENERAL	1 145 754	35 465		1 181 219

ANNEXE

Exercice du 01/04/2015 au 31/03/2016

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	24 096				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 337				
Matériel de transport	1 415				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 618				
TOTAL	11 369				
TOTAL GENERAL	35 465				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1 353 547	27 700			1 381 247
Autres provisions pour dépréciation	11 948				11 948
TOTAL	1 365 495	27 700			1 393 195
TOTAL GENERAL	1 365 495	27 700			1 393 195
Dont dotations et reprises financières		27 700			

La dotation sur dépréciation des titres de participation correspond uniquement aux titres LEASE FINA.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	83 812	0	83 812
Autres créances clients	560 294	560 294	
Personnel et comptes rattachés	800	800	
Impôts sur les bénéfices	9 568	9 568	
Taxe sur la valeur ajoutée	60 030	60 030	
Divers état et autres collectivités publiques	1 853	1 853	
Groupe et associés	1 762 205	1 762 205	
Débiteurs divers	48 692	48 692	
Charges constatées d'avance	90 967	90 967	
TOTAL	2 618 223	2 534 411	83 812

ANNEXE

Exercice du 01/04/2015 au 31/03/2016

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	739	739		
Emprunts et dettes financières divers	23 812	23 812		
Fournisseurs et comptes rattachés	567 361	567 361		
Personnel et comptes rattachés	27 276	27 276		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	65 136	65 136		
Impôts sur les bénéficiaires	43 545	43 545		
Taxe sur la valeur ajoutée	19 299	19 299		
Autres impôts taxes et assimilés	6 495	6 495		
Groupe et associés	340 926	340 926		
Autres dettes	14 171	14 171		
Produits constatés d'avance	372	372		
TOTAL	1 109 131	1 109 131		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	26 585			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	2.0000	540 000			540 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

La valeur brute est constituée du coût d'achat hors frais accessoires.
Les valorisations des titres s'établissent à partir du résultat d'exploitation majoré d'un coefficient multiplicateur propre à l'activité développée, complété des capitaux propres et minoré des fonds de commerce existants, ou à partir des CAF issues des données antérieures et budgétées actualisées.
En cas de distortion entre les valeurs estimées et d'acquisition, une dépréciation sera constituée.

Deux méthodes ont été mises en oeuvre pour le calcul de la valorisation des titres de participation de la société EURODIS :

-La première se base sur le montant des loyers moyens facturés par la société, majoré d'un multiple de 2 communément pratiqué par la profession, auquel il est ajouté les capitaux propres déduction faite de la valeur des éléments incorporels du fonds de commerce inscrit à l'actif.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2015 au 31/03/2016

Cette méthode a été retenue par le commissaire aux apports lors de l'apport en nature effectué par LOCASYSTEM INTERNATIONAL de sa branche d'activité (achat, vente, location, courtage & ingénierie financière) à sa filiale EURODYS en février 2007.

-La deuxième actualise les cash flows futurs sur 3 ans, déterminés à partir des résultats d'exploitation retraités et d'un taux d'actualisation de 7%.

L'application de ces méthodes aboutit à des résultats proches de la valeur de nette de ces titres.

La valeur de la société PERIFI, détenue à 99.76% par notre société, est constituée principalement par la valeur estimée de son stock, qui avait été estimé le 18 septembre 2013 par un expert commissaire priseur.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	40 823
Autres créances	14 352
Total	55 174

ANNEXE

Exercice du 01/04/2015 au 31/03/2016

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	739
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	284 281
Dettes fiscales et sociales	45 283
Autres dettes	11 566
Total	341 869

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	90 967
Total	90 967
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	372
Total	372

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Activité Certificats Economie d'énergie	1 287 365
Refacturation Prestations Groupe	446 302
Refaction Prestations Hors Groupe	48 837
Activité Financement / matériels	658 563
Total	2 441 067

- L'activité "Certificats Economie d'énergie" est pérenne jusqu'au 31 décembre 2017.
- L'activité "financement sur matériels" est relative à de l'achat/revente dans le cadre d'une nouvelle organisation du groupe.

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	115 660
Total	115 660

ANNEXE

Exercice du 01/04/2015 au 31/03/2016

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la dis- position de l'entreprise
Cadres	3	
Employés	2	
Total	5	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 48 000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 48 000 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : zéro euro.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions		1 076 225
Engagements en matière de pensions		48 815
Autres engagements donnés :		300 000
dont nantissement de 5648 titres EURODYS consenti à TF BANK	300 000	
Total (1)		1 425 040
(1) Dont concernant les filiales		1 376 225

Engagements reçus

En date du 28 mars 2014, la société LOCASYSTEM INTERNATIONAL a consenti un abandon de créance sous réserve de meilleure fortune à la société PERIFI, pour un montant de 370 k€. Cette convention a été approuvée par le Conseil d'Administration réuni le 28/03/2014.

En date du 27 mars 2015, un deuxième abandon de créance a été consenti à la société PERIFI dans les mêmes conditions, pour un montant de 280 K€.

En date du 29 mars 2016, un nouvel abandon de créance a été consenti pour un montant de 125 K€.

Le total de l'engagement est ainsi de 775 K€.

Le retour à meilleure fortune est défini par la réalisation au cours des exercices suivants d'un montant de capitaux propres supérieur au capital social du Débiteur et d'un résultat courant avant impôt du Débiteur positif, mais seulement à concurrence de la différence entre le montant des capitaux propres et le capital social du Débiteur.

En parallèle, la société PERIFI s'engage à rembourser à première demande de la société LOCASYSTEM INTERNATIONAL, la dette ou partie de la dette ainsi remise.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2015 au 31/03/2016

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
L'ordre de grandeur de l'engagement hors bilan lié aux indemnités de fin de carrière est de 49 K€.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 531-3 et 532-12)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- IMMOBILIERE PARIS GAUTIER	30 000	144 688-	100.00	30 000		399 255		548 000	32 915	
- LEASEFINA	37 000	73 802-	74.86	27 700		13 005-		135 643	65 962-	
- EURINFI	1701000	195 854	100.00	1747550	1747550	191 746-		7663836	88 758	40 000
- DECI DEVELOPPEMENT	357 000	94 463	80.39	293 039	293 039	78 330		2646882	32 821	96 471
- LP INVEST	430 000	1072641	57.15	245 746	245 746		1000000	236 862	149 023	
- PERIFI	40 000	35 794-	99.76	67 800		249 114	76 225	555 611	1 018	
- EURODYS	706 100	146 194	99.27	3755747	2500000	1010383	300 000	8472442	57 107	59 571
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- PARIS EXCLUSIVE	10 000	3 447	20.00	1 000	1 000	15 000		246 093	2 220	
- FRACOMA	10 000	87 122	20.00	2 000	2 000	6 506		589 620	23 255	
- AUXERRE PLATEFORME	50 000	250 588-	20.00	20 000	20 000			145 762	250 731-	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Cession titres	84 000	775600
- Produits / exercices antérieurs	5 829	772000
Total	89 829	
Charges exceptionnelles		
- VNC / Cession titres	70 000	675600
- Charges regul / exercices antérieurs	24 016	672000
- Amendes	1 920	671200
Total	95 936	

Le 12/07/2016
MAUGUIN JACQUES PRESIDENT

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/03/2012	31/03/2013	31/03/2014	31/03/2015	31/03/2016
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 080 000	1 080 000	1 080 000	1 080 000	1 080 000
Nbre des actions ordinaires existantes	540 000	540 000	540 000	540 000	540 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 515 759	1 654 383	1 824 719	1 639 484	2 441 067
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	494 901	746 289	174 326	325 984-	402 932
Impôts sur les bénéfices	230 057-	68 341-	73 698	23 360	66 933
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	47 505	324 363-	82 757	338 699	272 834
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1.34	1.51	0.19	0.65-	0.62
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.09	0.60-	0.15	0.63	0.51
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	8	7	5	5	5
Montant de la masse salariale de l'exercice	337 473	329 355	321 420	317 723	332 760
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	143 639	151 399	142 662	141 666	154 102

ANNEXE

SOMMAIRE

	page	
Faits caractéristiques de l'exercice	6	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture		NS
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	7	
Dérogations		NA
Permanence ou changement de méthodes	7	
Informations générales complémentaires	7	
Informations complémentaires (CICE)	8	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	9	
Etat des amortissements	9	
Etat des provisions	10	
Etat des échéances des créances et des dettes	10	
Composition du capital social	11	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial		NA
Autres immobilisations incorporelles	11	
Evaluation des immobilisations corporelles	11	
Evaluation des amortissements		NS
Titres immobilisés	11	
Créances immobilisées	12	
Evaluation des matières et marchandises		NA
Evaluations des produits et en cours		NA
Dépréciation des stocks et en cours		NA
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		NA
Evaluation des créances et des dettes	12	
Dépréciation des créances	12	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Obligations convertibles ou échangeables		NA
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		NA
Différence d'évaluation sur les titres		NA
Disponibilités en Euros		NS
Disponibilités en devises		NA
Produits à recevoir	12	
Détail des produits à recevoir		NS
Charges à payer	13	
Détail des charges à payer		NS
Charges et produits constatés d'avance	13	

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

	page	
Détail des charges constatées d'avance		NS
Détail des produits constatés d'avance		NS
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations		NA
Ecart de conversion sur opérations en devises		NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan		NA
Subventions d'équipement		NA
 - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT		
Ventilation du chiffre d'affaires	13	
Rémunération des dirigeants	13	
Ventilation de l'effectif moyen	14	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées		NA
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		NS
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire		NA
Valorisation des contributions volontaires		NA
Honoraires des commissaires aux comptes	14	NA
 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
Dettes garanties par des sûretés réelles		NA
Montant des engagements financiers	14	
Informations en matière de crédit bail		NA
Engagement en matière de pensions et retraites	15	
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures		NA
Identité des sociétés mères consolidant les comptes		NA
Liste des filiales et participations	15	
 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES		
Opérations faites en commun		NA
Produits et charges exceptionnels	16	
Transferts de charges		NS
Frais accessoires d'achat		NS
Valeurs mobilières		NA
Produits et charges sur exercices antérieurs		NS
Participation des salariés		NA
Résultats financiers des cinq derniers exercices	17	

NA = Non Applicable NS = Non significative

TABLEAU DES ENTREPRISES LIEES

	Participations	Clients : FAE / AAE	Compte courant débiteur	Compte courant IF débiteur	Dette Fournisseurs	Compte courant créditeur	Compte courant IF crédeur	Clients débiteurs	Clients créditeurs
			1 769 140 €			368 772 €			
Entreprises consolidées par intégration globale	6 167 583 €	0 €	1 737 082 €	32 058 €	160 468 €	340 170 €	28 602 €	94 529 €	0 €
SAS DECI	293 039 €		78 330 €		5 668 €		25 458 €		
SAS EURINFI	1 747 550 €			32 058 €		191 746 €			
SA PERIFI	67 800 €		249 114 €				698 €	4 581 €	
SAS LP INVEST	245 746 €								
SA EURODYS	3 755 747 €		1 010 383 €		154 800 €		2 446 €	87 068 €	
SAS LEASE FINA	27 700 €					13 005 €			
SARL IMMOBILIERE PARIS GAUTIER	30 000 €		399 255 €					2 880 €	
SARL TRADE						135 419 €			
Autres sociétés dont le lien de participation 10 % < > 50 %	23 000 €		21 507 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
SARL FRACOMA	2 000 €		6 507 €						
SCI AUXERRE PLATEFORME	20 000 €								
PARIS EXCUSIVE	1 000 €		15 000 €						
Autres									
	6 190 583 €	0 €	1 758 589 €	32 058 €	160 468 €	340 170 €	28 602 €		

SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

75016 PARIS

DOSSIER FISCAL

CABINET MELKONIA NTZ

22 RUE DAILLY

92210 ST CLOUD

01.46.02.88.03

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b	270 000
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	e			
	f			
	g			
	h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i			164 700
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j			105 300
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)			270 000

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Montant des sommes versées :						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
						Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
1	2	3	4	5	6	7	8		

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise : **SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER** **75016 PARIS** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7** Néant *

				Exercice N clos le, 13 10 3 2 0 1 6		N-1 13 10 3 2 0 1 5		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AA							
	AB		AC					
	CX		CQ					
	AF	793 457	AG	732 335	61 121	29 539		
	AH	45 735	AI		45 735	45 735		
	AJ		AK					
	AL		AM					
	AN		AO					
	AP	309 107	AQ	309 107				
	AR		AS					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AT	266 743	AU	139 777	126 966	116 595		
	AV		AW					
	AX		AY					
	CS		CT					
	CU	6 190 582	CV	1 381 247	4 809 335	4 906 035		
	BB		BC					
	BD		BE					
	BF		BG					
	BH	83 812	BI		83 812	83 812		
	TOTAL (II)	7 689 436	BK	2 562 467	5 126 969	5 181 716		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	BL		BM					
	BN		BO					
	BP		BQ					
	BR		BS					
	BT		BU					
	BV		BW					
	BX	560 294	BY		560 294	336 949		
	BZ	1 883 149	CA	11 948	1 871 201	2 161 002		
	CB		CC					
	CD		CE					
STOCKS *	CF	378 117	CG		378 117	140 402		
	CH	90 967	CI		90 967	91 021		
	TOTAL (III)	2 912 527	CK	11 948	2 900 579	2 729 373		
	CREANCES	CW						
		CM						
		CN						
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	10 601 964	1A	2 574 415	8 027 549	7 911 089	
	DIVERS	CP		83 812				
		CR						
	Comptes de régularisation	CV						
CM								
Comptes de régularisation	CN							
	CO							
Renvois : (1) Dont droit au bail		45 735	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	83 812	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1....080...000.....)	DA	1 080 000	1 080 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	108 000	108 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	5 457 584	5 388 885	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	272 834	338 699	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	6 918 418	6 915 584	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	739	27 586	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	364 737	503 081	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	567 361	331 052	
	Dettes fiscales et sociales	DY	161 752	122 099	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	14 171	6 113	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	372	5 574	
TOTAL (IV)	EC	1 109 131	995 505		
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	8 027 549	7 911 089		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 109 131	985 443		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		8		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	658 563	FB		FC	658 563		
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	1 782 505	FH		FI	1 782 505	1 639 484
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 441 067	FK		FL	2 441 067	1 639 484	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	170 595	163 217	
	Autres produits (1) (11)					FQ	578	138	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 612 239	1 802 839
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	634 258		
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 131 934	992 789	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	26 563	24 657	
	Salaires et traitements*					FY	332 760	317 723	
	Charges sociales (10)					FZ	147 316	135 729	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	35 465	24 847
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	355	587
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 308 650	1 496 333	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	303 589	306 506	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	196 041	251 115	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		756 378	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	196 041	1 007 493	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	27 700	31 493	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	126 057	503 121	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	153 757	534 614	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	42 285	472 879	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	345 874	779 385	

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	5 829	48 180
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	84 000	10 349
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	89 829	58 529
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	25 936	2 889
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	70 000	460 971
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG		11 995
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	95 936	475 855
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(6 107)	(417 326)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	66 933	23 360	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	2 898 110	2 868 861
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	2 625 277	2 530 161
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	272 834	338 699
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		1 115
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		249
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(9) Dont transferts de charges		A1	170 595	163 217
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
Cf état annexe			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
			175 936	89 829	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADREXTUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
						4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	783 513	KE	55 678	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM	309 107	KN		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants M2	KP		KQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS		KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	188 270	KW	8 198	
		Matériel de transport *		KY	5 340	KZ	8 000	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	51 393	LC	5 542	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		
	Avances et acomptes			LK		LL		
	TOTAL III			LN	554 110	LO	21 740	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
		Autres participations			8U	6 259 582	8V	1 000
Autres titres immobilisés				1P		1R		
Prêts et autres immobilisations financières				1T	83 812	1U		
TOTAL IV				LQ	6 343 394	LR	1 000	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	7 681 018	0H	78 418	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		1		2		3		
		4						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	C0		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV		LW	839 191	
CORPORELLES	Terrains			LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME	309 107	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS	MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU	MM		MN	196 468
		Matériel de transport		IV	MP		MQ	13 340
	corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS		MT	56 935
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ		NA	
Avances et acomptes			NC	ND		NE		
TOTAL III			IY	NG		NH	575 850	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			0U		M7		
	Autres participations			0X	70 000	0Y	6 190 582	
	Autres titres immobilisés			2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières			2E		2F	83 812	
	TOTAL IV			I3	70 000	NK	6 274 394	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0K	70 000	0L	7 689 436	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CABINET MELKONIANZ

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSYSTEM INTERNATIONAL

Néant *
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	708 240	PF	24 096	PG		PH	732 335
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	309 107	PS		PT		PU	309 107
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres		QD	77 150	QE	5 337	QF		QG	82 486
immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	4 031	QI	1 415	QJ		QK	5 446
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	47 227	QM	4 618	QN		QO	51 845
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	437 515	QV	11 369	QW		QX	448 884
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	1 145 754	ØP	35 465	ØQ		ØR	1 181 219

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R6					R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4					S4	
Inst. techniques mat. et outillage	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					T2	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	T3	T4	T5	T6	T7	T9					T9	
	Matériel de transport	U1	U2	U3	U4	U5	U7					U7	
	Mat. bureau et inform. mobilier	U8	U9	V1	V2	V3	V5					V5	
	Emballages récup. et divers	V6	V7	V8	V9	W1	W3					W3	
TOTAL III	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8					X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO					NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			NY			NZ					NZ	
		Total général non ventilé (NS + NT + NU)				Total général non ventilé (NW - NY)							

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF		
	- financières		UG	UH		
	- exceptionnelles		UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8 **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ***

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN
	Prêts (1) (2)		UP	UR	US
	Autres immobilisations financières		UT	UV	UW
			83 812	0	83 812
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA		
	Autres créances clients		UX	560 294	560 294
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * <input type="checkbox"/> UO)		ZI		
	Personnel et comptes rattachés		UY	800	800
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	9 568	9 568
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	60 030	60 030
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN		
		Divers	VP	1 853	1 853
	Groupe et associés (2)		VC	1 762 205	1 762 205
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	48 692	48 692
	Charges constatées d'avance		VS	90 967	90 967
	TOTAUX			VT	VU
			2 618 223	2 534 411	83 812
RENVOS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD		
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE		
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF	

CADRE B		ÉTAT DES DETTES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y			
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z			
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	VG	739	739	
		à 1 an maximum à l'origine				
		à plus de 1 an à l'origine	VH			
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	23 812	23 812	
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	567 361	567 361	
		Personnel et comptes rattachés	8C	27 276	27 276	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	65 136	65 136	
Etat et autres		Impôts sur les bénéfices	8E	43 545	43 545	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	19 299	19 299	
collectivités publiques		Obligations cautionnées	VX			
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	6 495	6 495	
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J			
		Groupe et associés (2)	VI	340 926	340 926	
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	14 171	14 171	
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ			
		Produits constatés d'avance	8L	372	372	
TOTAUX			VY	VZ		
			1 109 131	1 109 131		
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	26 585		
		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Main table structure with columns for company name (SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL), exercise number (31032016), and various tax categories (I. RÉINTEGRATIONS, II. DÉDUCTIONS, III. RÉSULTAT FISCAL) with sub-columns for different types of income and deductions.

QUADREATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : <u>SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)			K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT	30 780
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *				
		8X	8Y	
		8Z	9A	
		9B	9C	
Provisions pour dépréciation *				
		9D	9E	
		9F	9G	
		9H	9J	
Charges à payer				
C3S 2014		9K	9L	
		9M	9N	
		9P	9R	
		9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)**

XU

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	Titres DECI	70 000			70 000
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)				
				⑦	⑧	⑨		⑩			⑪
								19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	84 000	14 000				14 000				
	2										
	3										
	4										
	5										
	6										
	7										
	8										
	9										
	10										
	11										
	12										

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				(27 700)	
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)						(27 700)	14 000
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)				(A)	(B)	(ventilation par taux)	(C)
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (1)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)			
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant *

Exercice ouvert le : 01042015 et clos le : 31032016 Durée en nombre de mois | 1 2 |

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	658 563
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	1 782 505
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	578
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	162 399
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	2 604 044

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	634 258
Variation de stock (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	938 565
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	355
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	1 573 178

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	1 030 866
-----------------------------	-------------------	----	-----------

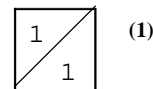
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	1 030 866
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	2 603 465
Période de référence	GY	01/04/2015
Date de cessation	GZ	31/03/2016
	HR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 1 6

N° SIRET 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

ADRESSE (voie) 41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

CODE POSTAL 75016 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	329 401
---	----	---	--	----	---------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	17	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	210 012
---	----	----	--	----	---------

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination MERIDIAN EUROPEAN HOLDINGS BV

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 30.03 Nb de parts ou actions 161 998

Adresse : N° 138 Voie Avenue Polaris

Code postal Commune HOOFDDORP Pays PAYS BAS

Forme juridique SARL Dénomination J.M.

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 20.01 Nb de parts ou actions 107 915

Adresse : N° 41 Voie AV THEOPHILE GAUTIER

Code postal 75016 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination TRADE & COMPUTER

N° SIREN (si société établie en France) 432284412 % de détention 10.01 Nb de parts ou actions 53 989

Adresse : N° 12 Voie RUE FRANCOIS GERARD

Code postal 75016 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MAUGUIN Prénom(s) JACQUES

Nom marital % de détention 30.22 Nb de parts ou actions 163 030

Naissance : Date 020346 N° Département 71 Commune LE CREUSOT Pays FRANCE

Adresse : N° 29 Voie RUE DE SEVRES

Code postal 75006 Commune PARIS Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS informatique

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
2

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 3 2 0 1 6

N° SIRET

3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

ADRESSE (voie)

41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

CODE POSTAL

75016

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

15

Forme juridique

SARL

Dénomination

IMMOBILIERE PARIS GAUTIER

N° SIREN (si société établie en France)

5 3 3 3 6 3 3 3 9

% de détention

100.00

Adresse :

N°

41

Voie

AVENUE THEOPHILE GAUTIER

Code postal

75016

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

EURINFI

N° SIREN (si société établie en France)

4 9 3 9 0 4 7 2 6

% de détention

100.00

Adresse :

N°

41

Voie

AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

Code postal

75016

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

PERIFI

N° SIREN (si société établie en France)

3 8 9 1 4 5 9 6 2

% de détention

99.76

Adresse :

N°

41

Voie

AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

Code postal

75016

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

EURODYS

N° SIREN (si société établie en France)

3 8 1 4 1 8 0 1 1

% de détention

99.27

Adresse :

N°

41

Voie

AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

Code postal

75016

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

DECI DEVELOPPEMENT

N° SIREN (si société établie en France)

4 9 3 9 0 5 1 7 8

% de détention

80.39

Adresse :

N°

41

Voie

AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

Code postal

75016

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

LEASEFINA

N° SIREN (si société établie en France)

5 0 1 9 5 1 8 5 9

% de détention

74.86

Adresse :

N°

41

Voie

AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

Code postal

75016

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

LP INVEST

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

57.15

Adresse :

N°

41

Voie

avenue Théophile Gautier

Code postal

75016

Commune

PARIS

Pays

Forme juridique

SCI

Dénomination

AUXERRE PLATEFORME

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

20.00

Adresse :

N°

5

Voie

avenue Jean Moulin

Code postal

89000

Commune

AUXERRE

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

2 / 2

(1)

Néant *

N° de dépôt

[]

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 1 6

N° SIRET 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

ADRESSE (voie) 41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

CODE POSTAL 75016 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 15

Forme juridique SARL Dénomination FRANCAISE DE CONTROLE ET MAINTENANCE

N° SIREN (si société établie en France) 4 5 1 6 6 4 4 7 8 % de détention 20.00

Adresse : N° 41 Voie AVENUE THEOPHILE GAUTHIER

Code postal 75016 Commune PARIS Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

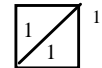
(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET
AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE
AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES
ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Dénomination de la société mère :										SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL																									
SIREN de la société mère :										3	2	1	8	9	5	7	9	9	0	0	0	4	7												
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :																																			
SIREN de la société intégrée :																																			
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :										12 RUE GEORGES SAND 75796 PARIS CEDEX 16																									
Exercice ouvert le :										0	1	0	4	2	0	1	5	Clos le :										3	1	0	3	2	0	1	6
A - RÉSULTAT D'ENSEMBLE										Montants rapportés au résultat d'ensemble					Montants déduits du résultat d'ensemble																				
Quote-part de frais et charges afférente aux produits de participation ouvrant droit au régime «mère-filles» perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère pour lesquels la société mère apporte la preuve qu'ils proviennent de produits de participation versés par une société membre du groupe depuis plus d'un exercice (art. 223B, alinéa2)															MA																				
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime «mère-filles» perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère pour lesquels la société mère apporte la preuve qu'ils proviennent de produits de participation versés par une société membre du groupe (art. 223B, alinéa3)2															MB																				
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223B, alinéa 4)										MC					MD																				
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire ou une société étrangère(art. 223B, alinéa7)										MI																									
Montant des intérêts versés par une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reversés)à une société du groupe(art.223B,alinéa18)										MJ					MK																				
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère(court terme) (art. 223F)										ML					MO																				
TOTAL										MP					MQ																				

B- PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223D,alinéa4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

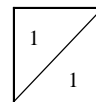
1 La société mère devra numéroter ces tableaux 2058-PAP.

2 Par une société membre du groupe depuis plus d'un exercice s'agissant des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011.

QUADRATUS Informatique



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES CRÉDITS D'IMPÔT
ET CRÉANCES IMPUTABLES

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET 32189579900047

Adresse du service des impôts des entreprises 12 RUE GEORGES SAND

où est déposée la déclaration de résultats :

75796 PARIS CEDEX 16

Exercice ouvert le : 01042015

Clos le : 31032016

Néant *

Dénomination des sociétés	Réduction et crédit d'impôt	Montant du crédit d'impôt	Créances report en arrière des déficits antérieurs des filiales		Précisions sur l'utilisation des crédits d'impôts (Utilisation de la valeur AUT)
			Cédées à la mère	Utilisées par la mère	
LOCASYSTEM INTERNATIONAL	CIC	6 424			
EURINFI					
EURODYS	CIC	2 446			
PERIFI	CIC	698			
TRADE & COMPUTER					
TOTAL		9 568			

Ventilation des crédits d'impôt

Dénomination des sociétés	Crédits reportables	Crédits non reportables et restituables	Crédits non reportables et non restituables
LOCASYSTEM INTERNATIONAL			
EURINFI			
EURODYS			
PERIFI			
TRADE & COMPUTER			
TOTAL			

Montant total par type de réduction et de crédit d'impôt au titre du résultat d'ensemble

Type de crédit d'impôt	Total	Type de crédit d'impôt	Total	Type de crédit d'impôt	Total
PVM		APR		CAI	
CIC	9 568	EXP		CPE	
COR		PTZ		CCI	
CIR		BIO		PTR	
MEC		PHO		RTA	
FOR		MAI		COL	
RAC		AUD		CIO	
FAM		ART		AUT	
CIN		CJV			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS D'ENSEMBLE
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant *Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 12 RUE GEORGES SAND

75796 PARIS CEDEX 16

Exercice ouvert le : 01042015
clos le : 31032016

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	NE	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15%	NC	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0%	ND	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art.219 I a sexies-0 du CGI)	NB	

I - SUIVI DES DEFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	KC	
Déficits imputés (report lignes HG, ID, Z4 et EP du tableau 2058 RG)*	KD	
Déficits reportables (différence KC - KD)	KE	
Déficits nés au titre de l'exercice (report ligne HL du tableau 2058 RG)	JC	
Total des déficits restant à reporter (somme KE + JC)	JD	

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15%	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19% ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (articles 219 I-a sexies-0 et 219 I-a sexies-0 bis du CGI (1))			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N			(2) (3)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		(2) (3)			
	N-2		(2) (3)			
	N-3		(2) (3)			
	N-4		(2) (3)			
	N-5		(2) (3)			
	N-6		(2) (3)			
	N-7		(2) (3)			
	N-8		(2) (3)			
	N-9		(2) (3)			
	N-10		(2) (3)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (art. 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not et la notice 2032.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL
ou du groupe :Cocher la case si la déclaration *
souscrite concerne la société mèreAdresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 12 RUE GEORGES SAND
75796 PARIS CEDEX 16

(Résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée 32189579900047

Néant *

Exercice ouvert le : 01042015 Clos le : 31032016

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
	CA		CB	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble		290 403		
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223. B alinéa 5 du CGI)	CD			
Quote-part de frais et charges afférentes aux produits de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 2 du CGI)			CI	4 979
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 al. 3 du CGI).			CE	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créances et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 6 du CGI)	CH		CJ	
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39 quinquies A 2 du CGI) pour des opérations intra-groupe	CK			
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Quote-part de frais et charges relative aux plus et moins-values de cession de titres de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 2 du CGI)			CO	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	290 403	CY	4 979
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ	285 424	DA	

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins values et déductions		
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus values à long terme, afférents à des cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF-ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG-EE) taux de 0 %			B5			B4

C- AUTRES PLUS-VALUES A 19 %

Plus-values à 19 % (art. 210 E, 210 F(6), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)

B3

- (1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI
(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) A l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006, de la quote-part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.
(4) Le taux de 0% s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.
(5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
(6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS
ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION
DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE,
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat :

12 RUE GEORGES SAND

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(résultat d'ensemble)

75796 PARIS CEDEX 16

SIRET Société intégrée 32189579900047

Exercice ouvert le : 01042015 clos le : 31032016

Néant *

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations			Déficit et déductions		
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe		FA			FB		
Réintégration des abandons de créances, subventions directes et indirectes.		FD			FE		
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe					FZ		
Autres régularisations (à détailler)		FG			FH		
TOTAL		FK			FL		
BENEFICE (2) FK - FL DEFICIT FL - FK		FM			FN		

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe.	GB	F2	F3	GF	F4	F5
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)			F6	GG	F7	F8
Autres régularisations (à détailler)	GC	F9	G1	GH	G2	G3
Sous Total	GD	G4	G5	GI	G6	G7
Total Plus-values (GD-G1) ou moins-values (G1-GD) Taux de 19 %	GE			GJ		
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %		E8			E6	
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %			E7			E5

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL
ET DES PLUS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET : 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultat : 12 RUE GEORGES SANDExercice ouvert le : 01042015 75796 PARIS CEDEX 16
clos le : 31032016Néant *

I - RÉSULTAT FISCAL D'ENSEMBLE

Chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés intégrées	HV	19 297 354
Plus-values à 19 % (art 210 F(1), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	HQ	
Quote part de frais et charges relative aux plus ou moins values de cession de titres de participation déneutralisées	HI	
Réintégration des charges financières (CGI, art. 223 B-7e alinéa)	HA	
Réintégration des charges financières nettes conformément aux dispositions de l'article 223 B bis du CGI	HF	
Abattement sur le bénéfice et exonération : montant excédant la limite d'exonération pour l'ensemble du groupe	HZ	
Déductions des intérêts différés au titre de la sous-capitalisation (CGI, art. 223 B-15ème à 19ème alinéas)	HJ	
Résultat d'ensemble avant imputation des déficits reportables	Bénéfice	335 131
	Déficit	
Plus-values d'ensemble imputées sur le déficit d'ensemble	HD	
Déficit de l'exercice reporté en arrière*	HE	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice*	HG	
RÉSULTAT FISCAL	Bénéfice	335 131
	Déficit	

II - PLUS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE

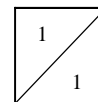
	19 %		15 %		0 %	
imposables	IA		Z1		EM	
imputées sur le déficit d'ensemble de l'exercice	IB		Z2		EN	
imputées sur les moins-values correspondantes nettes à long terme antérieures	IC		Z3		EO	
imputées sur les déficits antérieurs	ID		Z4		EP	
Total : cases IB à ID, Z2 à Z4 et/ou cases EN à EP	IE		Z5		EQ	
imposées au taux réduit : cases Z1 - Z5 et/ou cases EM - EQ et/ou cases IA-IE	IF		Z6		ER	

(1) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES SUBVENTIONS ET ABANDONS DE CRÉANCE NON RETENUS
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE
À COMPTER DU 1er JANVIER 1992**


(6)

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET : 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 12 RUE GEORGES SANDExercice ouvert le : 75796 PARIS CEDEX 16
clos le : 31032016

01042015

31032016

Néant *

Dénomination des sociétés		Subventions indirectes sur cessions d'immobilisations		Autres subventions et abandons de créances		
		Allouées (1)	Reçues (2)	Alloués		Reçus (4)
				déductibles (3)	non déductibles (1)	
1		2	3	4	5	6
LOCASYSTEM INTERNATIONAL	Au titre d'exercices antérieurs (5)				650 000	
	Au titre de l'exercice				125 000	
EURINFI	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
EURODYS	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
PERIFI	Au titre d'exercices antérieurs (5)					650 000
	Au titre de l'exercice					125 000
DECI DEVELOPPEMENT	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
	Au titre d'exercices antérieurs (5)					
	Au titre de l'exercice					
TOTAL					775 000	775 000

(1) Ces subventions ou abandons doivent être rapportés au résultat propre de la société.

(2) Ces subventions ou abandons doivent être rapportés au résultat propre de la société et déduits du résultat d'ensemble.

(3) Ces subventions ou abandons ont été rapportés au résultat d'ensemble.

(4) Ces subventions ou abandons ont été déduits du résultat d'ensemble s'ils sont compris explicitement ou implicitement dans le résultat imposable de la société.

(5) Subventions sur cessions d'immobilisations : cumul des sommes depuis l'entrée dans le groupe.

Autres subventions : cumul des sommes reçues ou allouées au cours des 4 exercices précédents.

(6) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux N° 2058 SG supplémentaires.

Dans ce cas, il convient :

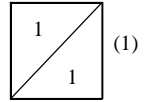
- de numéroter chaque tableau en haut à gauche de la case prévue à cet effet ;

- de porter le nombre total de tableaux N° 2058 SG souscrits en bas à droite de cette même case.

Par ailleurs, seul le dernier tableau devra comporter le total des colonnes.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**TABLEAU DE SYNTHÈSE DU RÉSULTAT
ET DES PLUS OU MOINS-VALUES DES SOCIÉTÉS MEMBRES DU GROUPE
À RETENIR POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**


(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET : 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : 12 RUE GEORGES SAND
75796 PARIS CEDEX 16

Exercice ouvert le : 01042015 Clos le : 31032016

Si un tableau N° 2058 ES est souscrit, cocher la case Nombre de sociétés intégrées 4Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Dénomination de la société fille AA puis N° SIRET AB	Bénéfice AC	Déficit AD	Autres plus-values à 19 % (210 F, 238 bis JA, 208 C et 219 IV du CGI) AK	Plus et moins-values à long terme à 19 % (montant précédé du signe + ou - selon le cas) AF	Plus et moins-values à long terme à 15 % (montant précédé du signe + ou - selon le cas) AE	Plus et moins-values à long terme à 0 % (montant précédé du signe + ou - selon le cas) EL
LOCASYSTEM INTERNATIONAL 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7	285 424					
EURINFI 4 9 3 9 0 4 7 2 6 0 0 0 1 2	134 332					
EURODYS 3 8 1 4 1 8 0 1 1 0 0 0 6 4	42 084					
PERIFI 3 8 9 1 4 5 9 6 2 0 0 0 1 2		124 377				
DECI DEVELOPPEMENT 4 9 3 9 0 5 1 7 8 0 0 0 1 5						
TRADE 4 3 2 2 8 4 4 1 2 0 0 0 1 7		2 332				
SOUS - TOTAL	BE 461 840	BF 126 709				
Résultat d'ensemble - Bénéfice (col. AC - AD en BA) - Déficit (col. AD - AC en BB)	BA 335 131	BB				
Autres plus-values à 19 % (total algébrique de la colonne AK en AL)			AL			
Plus-values et moins-values à long terme (total algébrique de la colonne AF en AG, AE en BC et EL en BG)				AG	BC	BG

(1) Lorsque le nombre de sociétés membres du groupe excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux N° 2058 TS supplémentaires.

Dans ce cas, il convient : - de numéroter chaque tableau en haut à gauche de la case prévue à cet effet ;

- de porter le nombre total de tableaux N° 2058 TS souscrits en bas à droite de cette même case.

Par ailleurs, seul le dernier tableau devra comporter le total des colonnes AC et AD, ainsi que les montants à inscrire cases BA, BB, AG, BC et BG.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES
LISTE DES SOCIETES MEMBRES DU GROUPE ET DES SOCIETES QUI ONT CESSE D'ETRE
MEMBRES DE CE GROUPE (article 223 A du CGI)

Dénomination de la société mère : LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET de la société mère : 32189579900047

Exercice ouvert le : 01/04/2015 et clos le : 31/03/2016

I A - Liste des sociétés résidentes membres du groupe au titre de l'exercice liquidé

Sociétés du périmètre d'intégration fiscale		Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège)		1er exercice d'entrée dans le groupe	Taux de détention par la société mère ou entité mère non résidente	
					Directe	Indirecte
Siren	432284412	Adresse		NON	100.00	
Forme Juridique	SARL					
Dénomination	TRADE					
Adresse	12 rue François Gérard 75016 PARIS					
Siren	493904726	Adresse		NON	100.00	
Forme Juridique	SAS					
Dénomination	EURINFI					
Adresse	41 avenue Théophile Gautier 75016 PARIS					
Siren	381418011	Adresse		NON	99.24	
Forme Juridique	SAS					
Dénomination	EURODYS					
Adresse	41 avenue Théophile Gautier 75016 PARIS					
Siren	389145962	Adresse		NON	100.00	
Forme Juridique	SAS					
Dénomination	PERIFI					
Adresse	41 av Théophile Gautier 75016 PARIS					
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES
LISTE DES SOCIETES MEMBRES DU GROUPE ET DES SOCIETES QUI ONT CESSE D'ETRE
MEMBRES DE CE GROUPE (article 223 A du CGI)

Dénomination de la société mère : LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET de la société mère : 32189579900047

Exercice ouvert le : 01/04/2015 et clos le : 31/03/2016

II A - Liste des sociétés résidente qui ont cessé d'être membres du groupe au titre de l'exercice liquidé

Dénomination des sociétés		Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège)	
Siren	493905178	Adresse	
Forme Juridique	SAS		
Dénomination	DECI DEVELOPEMENT		
Adresse	41 AVENUE THEOPHILE GAUTIER 75016 PARIS		
Siren		Adresse	
Forme Juridique			
Dénomination			
Adresse			
Siren		Adresse	
Forme Juridique			
Dénomination			
Adresse			
Siren		Adresse	
Forme Juridique			
Dénomination			
Adresse			
Siren		Adresse	
Forme Juridique			
Dénomination			
Adresse			
Siren		Adresse	
Forme Juridique			
Dénomination			
Adresse			

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES
LISTE DES SOCIETES MEMBRES DU GROUPE ET DES SOCIETES QUI ONT CESSÉ D'ETRE
MEMBRES DE CE GROUPE (article 223 A du CGI)

Dénomination de la société mère : LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET de la société mère : 32189579900047

Exercice ouvert le : 01/04/2015 et clos le : 31/03/2016

II B - Liste des sociétés qui ont cessé d'être intermédiaires, mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice liquidé

Dénomination des sociétés		Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège)		Statut de l'entreprise
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				
Siren		Adresse		
Forme Juridique				
Dénomination				
Adresse				

Dénomination de la société mère : LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET de la société mère : 32189579900047

Exercice ouvert le : 01/04/2015 et clos le : 31/03/2016

I A - Liste des sociétés résidentes membres du groupe au titre de l'exercice suivant

Sociétés du périmètre d'intégration fiscale		Adresse du principal établissement (si différent de l'adresse du siège)		1er exercice d'entrée dans le groupe	Taux de détention par la société mère ou entité mère non résidente	
					Directe	Indirecte
Siren	493904726	Adresse		NON		
Forme Juridique	SAS					
Dénomination	EURINFI					
Adresse	41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER 75016 PARIS					
Siren	381418011	Adresse		NON		
Forme Juridique	SAS					
Dénomination	EURODYS					
Adresse	41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER 75016 PARIS					
Siren	389145962	Adresse		NON		
Forme Juridique	SAS					
Dénomination	PERIFI					
Adresse	41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER 75016 PARIS					
Siren	432284412	Adresse		NON		100.00
Forme Juridique	SARL					
Dénomination	TRADE & COMPUTER					
Adresse	12 rue François Gérard 76016 PARIS					
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01042015	et clos le	31032016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			<input checked="" type="checkbox"/>	Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			<input type="checkbox"/>		
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			<input type="checkbox"/>		

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL	41 AVENUE THEOPHILE GAUTHIER 75016 PARIS
SIRET	3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
	<input type="checkbox"/>

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% 335 131 Bénéfice imposable à 15% Déficit
2 Plus-values	
PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%
	PV à long terme imposables à 0%
	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)
	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
	Zones franches urbaines <input type="checkbox"/>
	Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>
	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
 Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CABINET MELKONIANTZ 22 RUE DAILLY 92210 ST CLOUD Tél: 01.46.02.88.03	GUEGAN PHILIPPE 7 RUE ALEXANDRE MARIE 89000 AUXERRE Tél: 03.86.46.45.20
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: Lieu PARIS
Tél:	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
	Signature MAUGUIN JACQUES

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b	270 000
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	e			
	f			
	g			
	h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i			164 700
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j			105 300
Montant des revenus répartis (5)			Total (a à h)	270 000

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8	

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N° SIRET : 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7

Adresse du service des impôts des entreprises 12 RUE GEORGES SAND
où est déposée la déclaration de résultats : 75796 PARIS CEDEX 16Néant *

Exercice ouvert le : 01042015

clos le : 31032016
Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A)

E1	272 834
----	---------

I - RÉINTÉGRATIONS

Réintégrations (report des lignes WD à WQ du 2058 A)

E2 222 553

Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI

E9

TOTAL I E3 495 387

II - DÉDUCTIONSPerte comptable de l'exercice
(report de la ligne WS du 2058 A)

E4

Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à XG du tableau 2058 A)

E5 204 984

Déductions des intérêts différés selon l'article 212 du CGI, né pendant la période d'appartenance au groupe

EX

• imposées au taux de 19 %

EY

• imposées au taux de 15 %

E6

• imposées au taux de 0 %

EZ

• imputées sur les moins-values nettes à long terme

E7

• imputées sur les déficits antérieurs

E8

• autres plus-values imposées au taux de 19 %
(art 210 E, 210 F(1), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)

I9

III - RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II F1 204 984

Résultat fiscal avant imputation des déficits
reportables

Bénéfice (I-II)

F2 290 403

Déficit (II-I)

F3

Déficit de l'exercice reporté en arrière *

F4

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I
du tableau n° 2058 B bis)*

F6

Résultat fiscal

Bénéfice

F8 290 403

Déficit

F9

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Néant *Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 12 RUE GEORGES SAND

75796 PARIS CEDEX 16

Exercice ouvert le : 01042015
clos le : 31032016

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0%	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art.219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS*

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	
Total des déficits restant à reporter	H9	

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15%	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19% ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (articles 219 I-a sexies-0 et 219 I-a sexies-0 bis du CGI (1))			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N			(2) (3)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		(2) (3)			
		N-2		(2) (3)		
	N-3			(2) (3)		
		N-4		(2) (3)		
	N-5			(2) (3)		
		N-6		(2) (3)		
	N-7			(2) (3)		
		N-8		(2) (3)		
	N-9			(2) (3)		
		N-10		(2) (3)		

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotés (art. 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not et la notice 2032.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL
ou du groupe :Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mèreAdresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 12 RUE GEORGES SAND
75796 PARIS CEDEX 16

(Résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée 32189579900047

Néant *

Exercice ouvert le : 01042015 Clos le : 31032016

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
	CA		CB	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble		290 403		
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223. B alinéa 5 du CGI)	CD			
Quote-part de frais et charges afférentes aux produits de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 2 du CGI)			CI	
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 al. 3 du CGI).			CE	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créances et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 6 du CGI)	CH		CJ	
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39 quinquies A 2 du CGI) pour des opérations intra-groupe	CK			
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Quote-part de frais et charges relative aux plus et moins-values de cession de titres de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 2 du CGI)			CO	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	290 403	CY	
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ	290 403	DA	

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins values et déductions		
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus values à long terme, afférents à des cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF-ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG-EE) taux de 0 %			B5			B4

C- AUTRES PLUS-VALUES A 19 %

Plus-values à 19 % (art. 210 E, 210 F(6), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)

B3

- (1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI
(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) A l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006, de la quote-part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.
(4) Le taux de 0% s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.
(5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
(6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS
ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION
DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE,
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat :

12 RUE GEORGES SAND

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(résultat d'ensemble)

75796 PARIS CEDEX 16

SIRET Société intégrée 32189579900047

Exercice ouvert le : 01042015 clos le : 31032016

Néant *

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations			Déficit et déductions							
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe		FA			FB							
Réintégration des abandons de créances, subventions directes et indirectes.		FD			FE							
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe					FZ							
Autres régularisations (à détailler)		FG			FH							
TOTAL		FK			FL							
BENEFICE (2) FK - FL DEFICIT FL - FK		FM			FN							
B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions								
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe.	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous Total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-G1) ou moins-values (G1-GD) Taux de 19 %	GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7						E5	

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**
**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL

N°SIRET : 3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 12 RUE GEORGES SAND
75796 PARIS CEDEX 16

Exercice ouvert le : 01042015 clos le : 31032016

Néant *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	19 % (1)	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise 1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-values nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et des moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2+3) + 4 5			

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou Déficit : 2058 A ligne XJ) 6		290 403
Abandons de créances et subventions directes et indirectes 7		
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 8		
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 9		
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport 10		
Réévaluations libres 11		
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 12		
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7+8+9+10+11) + 12 13		290 403

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES DE CESSION D'ELEMENTS D'ACTIF IMMOBILISES ENTRE SOCIETE DU GROUPE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère :	SA LOCASYSTEM INTERNATIONAL
SIREN de la société mère :	3 2 1 8 9 5 7 9 9 0 0 0 4 7
Adresse du Service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration d'ensemble de résultats :	12 RUE GEORGES SAND 75796 PARIS CEDEX 16
Exercice ouvert le :	0 1 0 4 2 0 1 5
	clos le : 3 1 0 3 2 0 1 6

SUIVI DES PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES DE CESSION NON RETENUES POUR LE CALCUL DU RESULTAT OU DE LA PLUS-VALUE OU MOINS-VALUE NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE D'EXERCICES ANTERIEURS ET NON ENCORE RAPPORTÉES OU DÉDUITES

Bien NO	Propriétaires successifs NP	Valeur d'origine (1) NQ	Amortissements déduits (2) NR	Suppléments d'amortissements (3) NS

+/- values non encore imposées (4) NT							
Plus-values				Moins-values			
Taux de droit commun	Taux de 19%	Taux de 15%	Taux de 0 %	Taux de droit commun	Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %

¹ Valeur d'origine du bien cédé, mentionnée au 2 du II de l'article 46 quater-0 ZH de l'annexe III au CGI et inscrite au bilan de la société du groupe qui a effectué la première cession ou au bilan de la société absorbée dans les cas prévus au BOI-IS-GPE-50-50-10 au II-C-1 n° 250.

² Cumul des amortissements effectivement déduits pendant la période d'utilisation du bien par les sociétés du groupe.

³ Cumul des amortissements réintégrés au résultat d'ensemble en application du 1 du II de l'article 46 quater-0 ZH de l'annexe III au CGI

⁴ Pour les immobilisations revêtant la nature de titres d'une société du groupe uniquement ; mentionner le montant cumulé des plus-values ou moins-values qui n'ont pas été retenues pour le calcul du résultat ou de la plus-value ou moins-value nette à long terme d'ensemble en application de l'article 223 F du code général des impôts.